

Source URSSAF : <https://www.urssaf.fr/portail/home/taux-et-baremes/avantages-en-nature/logement.html>

## Avantages en nature

- Nourriture
- **Logement**
- Véhicule dont l'employeur est propriétaire
- Véhicule en location avec ou sans option d'achat

### Logement

Montants au 1<sup>er</sup> janvier 2022

Rémunération brute mensuelle	Pour 1 pièce	Par pièce principale (si plusieurs pièces)
Inférieure à 1 714,00 €	72,30 €	38,70 €
De 1 714,00 € à 2 056,79 €	84,40 €	54,20 €
De 2 056,80 € à 2 399,59 €	96,30 €	72,30 €
De 2 399,60 € à 3 085,19 €	108,30 €	90,20 €
De 3 085,20 € à 3 770,79 €	132,70 €	114,40 €
De 3 770,80 € à 4 456,39 €	156,60 €	138,20 €
De 4 456,40 € à 5 141,99 €	180,80 €	168,50 €
Supérieure ou égale à 5 142,00 €	204,70 €	192,60 €